

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
COMMUNE DE BIDON

COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BIDON

DU Vendredi 15 Janvier 2021

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 10

Date de la convocation : 11 Janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le 15 Janvier à 20 H 05, le Conseil Municipal de la Commune de Bidon, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme le Maire en exercice, Mme Brigitte Dumarché.

La séance s'est déroulée dans la salle du Conseil en respectant les mesures sanitaires de rigueur.

Etaient présents :

Mesdames B. Dumarché, N. Bodard, S. Saltre, S. Barthelot, C. Munsch

Messieurs J.L. Martin, E. Pauchet, F. Roulette, F. Vierne

Absente excusée: C. Cirgoudoux

Absent : G. Marneffe (procuration à F. Vierne)

Secrétaire de séance : Suzel Barthelot

Mme le Maire Brigitte Dumarché ouvre la séance du Conseil Municipal à 20 h 05 et demande aux membres du Conseil Municipal s'il y a des remarques sur les points abordés lors du Conseil Municipal du 16 Décembre 2020.

Le compte rendu de la séance du 16 Décembre 2020 est adopté à l'unanimité.

2021-001 Délibération réalisation d'une extension mitoyenne à la salle du Conseil Municipal de la Mairie. Approbation du Projet (annule et remplace la délibération N° 20-052 du 16/12/2020)

Mme le Maire propose d'annuler la délibération N°20-052 du 16/12/2020 portant sur la réalisation d'une extension mitoyenne à la salle du Conseil Municipal. En effet, suite à la réunion de travail avec le cabinet Ecoarchi, le Conseil Municipal souhaite modifier le projet.

M. Jean Luc Martin présente le résultat de « l'étude de faisabilité finale » du cabinet ECOARCHI.

Le projet prévoit:

- la démolition de l'annexe au nord
- la création d'une salle d'une surface de plancher de 47 m2 pour l'accueil des associations. Une communication intérieure entre cette salle et la salle du Conseil Municipal est intégrée au projet
- la création d'un sanitaire PMR mixte + coin d'eau (tisanderie)

Le projet intégrera une approche environnementale avec l'emploi de matériaux durables et sains et la préférence sera donnée aux entreprises locales. Mme le Maire précise que les travaux concernant cette extension débuteront début juin 2021.

Cette opération, d'un montant total de 113 150 € HT est estimée comme suit :

- **montant des travaux : 92 500€ HT**
- **études, maîtrise d'œuvre : 20 650€ HT**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 9 voix pour, 1 abstention et 0 voix contre

- annule la délibération N°20-052 du 16/12/2020
- approuve «l'étude de faisabilité finale» du cabinet ECOARCHI pour la création d'une extension mitoyenne à la salle du conseil de la Mairie pour un montant total de 113 150 € HT
- autorise Mme le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

2021-002 Demande de subvention auprès de la région Auvergne-Rhône Alpes au titre du Bonus Relance pour la réalisation d'une extension mitoyenne à la salle du Conseil Municipal de la Mairie.

Dans le cadre du projet de réalisation d'une extension mitoyenne à la salle du Conseil Municipal de la Mairie, Mme le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une aide financière auprès de la région Auvergne-Rhône Alpes au titre du Bonus Relance pour l'année 2021 afin de financer les travaux suivants :

- démolition de l'annexe au nord
- création d'une salle d'une surface de plancher de 47 m² pour l'accueil des associations. Une communication intérieure entre cette salle et la salle du Conseil Municipal est intégrée au projet
- création d'un sanitaire PMR mixte + coin d'eau (tisanerie)

Le projet intégrera une approche environnementale avec l'emploi de matériaux durables et sains et la préférence sera donnée aux entreprises locales. Mme. le Maire précise que les travaux concernant cette extension débuteront début juin 2021.

Cette opération, d'un montant total de 113 150 € HT est estimée comme suit :

- **montant des travaux : 92 500€ HT**
- **études, maîtrise d'œuvre : 20 650€ HT**

Afin de mener à bien cette opération, Mme le Maire propose de solliciter une subvention d'un montant de 56 575 € (50%) auprès de la région Auvergne-Rhône Alpes au titre du Bonus Relance

Mme le Maire présente le plan prévisionnel de financement de l'opération:

Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	taux	montant
Extension mairie pour création d'une salle de réunion	113 150 €	DETR sollicitée	30%	33 945€
		BONUS RELANCE sollicité	50%	56 575€
		AUTOFINANCEMENT	20%	22 630€
TOTAL	113 150 €		100%	113 150 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 9 voix pour, 1 abstention et 0 voix contre :

- Approuve l'opération et l'inscription des crédits nécessaires au budget 2021.
- Approuve le plan de financement ;
- sollicite une aide financière auprès de la région Auvergne-Rhône Alpes au titre du Bonus Relance pour l'année 2021 à hauteur de 56 575 euros (50 %) ;
- Autorise Mme le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette action

2021-003 Demande de subvention auprès des services de l'Etat au titre de la DETR pour la réalisation d'une extension mitoyenne à la salle du Conseil Municipal de la Mairie.

Dans le cadre du projet de réalisation d'une extension mitoyenne à la salle du Conseil Municipal de la Mairie, Mme le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter une aide financière auprès des services de l'Etat au titre de la DETR pour l'année 2021 afin de financer ces travaux.

Le projet prévoit:

- la démolition de l'annexe au nord
- la création d'une salle d'une surface de plancher de 47 m2 pour l'accueil des associations. Une communication intérieure entre cette salle et la salle du Conseil Municipal est intégrée au projet
- la création d'un sanitaire PMR mixte + coin d'eau (tisanderie)

Le projet intégrera une approche environnementale avec l'emploi de matériaux durables et sains et la préférence sera donnée aux entreprises locales. Mme le Maire précise que les travaux concernant cette extension débiteront début juin 2021.

Cette opération, d'un montant total de 113 150 € HT est estimée comme suit :

- **montant des travaux : 92 500€ HT**
- **études, maîtrise d'œuvre : 20 650€ HT**

Afin de mener à bien cette opération, Mme le Maire propose de solliciter une subvention d'un montant de 33 945 € (30%) auprès des Services de l'Etat au titre de la DETR.

Mme le Maire présente le plan prévisionnel de financement de l'opération:

Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	taux	montant
Extension mairie pour création d'une salle de réunion	113 150 €	DETR sollicitée	30%	33 945€
		BONUS RELANCE sollicité	50%	56 575€
		AUTOFINANCEMENT	20%	22 630€
TOTAL	113 150 €		100%	113 150 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 9 voix pour, 1 abstention et 0 voix contre :

- Approuve l'opération et l'inscription des crédits nécessaires au budget 2021.
- Approuve le plan de financement ;

- sollicite une aide financière auprès des services de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'année 2021 à hauteur de 33 945 euros (30 %) ;
- Autorise Mme le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette action

AFFAIRES DIVERSES

- Mme le Maire fait part au Conseil Municipal du résultat de la dernière CAO/CC DRAGA en date du 19 Novembre pour les 4 premiers lots et du 17 Décembre 2020 pour le lot N° 5 concernant l'étude du Groupement de Commandes Assurance. Pour rappel, en date du 24/06/2020 par délibération N° 20-024, du 21/10/2020 délibération N° 20-036, le Conseil Municipal a donné l'autorisation à Mme le Maire de signer la Convention pour les 5 lots.

Il ressort un gain de **2484,98 €** suite à la signature de cette Convention suivant le détail ci-dessous :

Total année 2020 / 4276,79 €

2 voitures / GAN / 585,46 €, Multirisques / AXA / 2980,53 €, Protection Juridique / MMA / 710,80 €

Total année 2021 / 1791,81 €

Lot N° 1 / Responsabilité Civile pour 264,87 €, lot N° 2 / Protection fonctionnelle pour 44,62 €, lot N° 3 / Protection Juridique pour 170,01 €, lot N° 4 / Flotte automobile pour 757,42 € et lot N° 5 / Dommages aux biens pour 554,89 €.

-Mme le Maire fait le point sur la Covid, il y a une augmentation des cas attendus dans les 15 jours à venir, il est préconisé de ne pas faire de réunions.

Mme le Maire informe qu'un Centre de vaccinations va ouvrir le 25 janvier à Bourg-St-Andéol

Séance levée à 20H50

Fait et délibéré à la Mairie de Bidon,

Le 15 Janvier 2021

Publié ou notifié le 20 Janvier 2021

Envoyé en Préfecture le 20 Janvier 2021

Au registre sont les signatures

Madame le Maire,
Brigitte Dumarché



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Brigitte Dumarché', written over the official seal.